

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 16 juin 2026

Bilan à 2 ans du plan de bassin d'adaptation au changement climatique en Rhône-Méditerranée : changer de braquet et amplifier massivement l'action

Le changement climatique impacte fortement les ressources en eau et les milieux aquatiques, en particulier sur le bassin Rhône-Méditerranée qui couvre le quart sud-est de la France. Tous les territoires sont vulnérables, sans exception. Il faut agir plus vite et plus fort. C'est pourquoi le comité de bassin Rhône-Méditerranée organise un Forum « Eau et Climat », les 16 et 17 juin à Lyon, avec l'appui de l'agence de l'eau et de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes, coordinatrice de bassin. Il réunit plus de 500 participants et 70 intervenants pour mobiliser élus et décideurs économiques.

Deux ans après l'adoption par le comité de bassin du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique 2024-2030, les premiers résultats sont encourageants. Les territoires se mobilisent face aux défis climatiques. Mais il faut désormais accélérer et amplifier massivement l'action pour maîtriser collectivement les besoins en eau et redonner vie aux rivières et zones humides pour qu'elles résistent mieux aux aléas climatiques.

Le constat scientifique est sans appel. Le réchauffement climatique s'accélère. Depuis les années 1970, la température moyenne de l'eau du fleuve Rhône a déjà augmenté de +2,2 °C au nord et de +4,5 °C au sud. Depuis 1960, les sols sont en moyenne annuelle plus secs de + 18 % à + 37 % selon les secteurs. Et en 60 ans, les chutes de neige ont baissé de 10 %. Les glaciers régressent et disparaîtront d'ici la fin du siècle.

« L'adaptation au changement climatique n'est plus une option technique, c'est une responsabilité politique majeure, martèle Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée. Dans un bassin qui rassemble 15 millions d'habitants, du sommet du mont Blanc au littoral méditerranéen, la solidarité entre l'amont et l'aval est notre bouclier. Si nous ne décidons pas aujourd'hui de la manière dont nous partageons chaque litre d'eau, nous condamnons nos territoires à des conflits d'usage insolubles. Anticiper, c'est refuser la fatalité. Les décisions audacieuses que nous prenons aujourd'hui sont les fondations du monde que nous léguerons en 2100. »

Tous nos territoires doivent adapter leur gestion de l'eau, souligne Etienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée. En tant que décideurs, il est de notre responsabilité d'agir dès aujourd'hui pour une transition écologique au bénéfice du plus grand nombre. Notre objectif est de bâtir des territoires résilients, offrant à chacun un cadre de vie sûr et de qualité. Pour relever ce défi, la préservation et le fonctionnement de nos milieux aquatiques sont nos meilleurs atouts. »



Déjà précurseur en 2014 avec son premier plan d'adaptation au changement climatique, le bassin Rhône-Méditerranée a adopté un 2e plan fin 2023 assorti de 30 défis à relever dans le domaine de l'eau, d'ici 2030. Aujourd'hui, l'heure est au premier bilan.

→ Bilan à 2 ans du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique en Rhône-Méditerranée : des résultats encourageants à amplifier

La mise en œuvre du plan de bassin avance, les territoires s'engagent. La dynamique est lancée, notamment sur la sobriété en eau et la gestion concertée sur les territoires. Mais les efforts pour atteindre les objectifs fixés en 2030 doivent s'intensifier pour aider l'eau à s'infiltrer dans les sols de nos villes et de nos espaces agricoles ainsi que pour restaurer le fonctionnement naturel des rivières et des zones humides.

L'objectif de sobriété progresse de manière significative avec une tendance à la baisse des prélèvements pour l'eau potable, l'industrie et l'agriculture. Les efforts doivent maintenant être poursuivis et pérennisés.

Pour **l'eau potable**, le cumul des prélèvements connus s'élève à 1,49 milliard de m³. L'objectif est d'atteindre 1,30 milliard de m³ en 2030. Pour **l'industrie** ce sont 716 millions de m³ (hors centrales nucléaires) prélevés actuellement pour un objectif de 691 millions de m³. **Dans le domaine agricole**, 1,1 milliard de m³ (hors canaux) sont prélevés avec un objectif de ne pas augmenter globalement ces prélèvements tout en les réduisant de 100 millions de m³ sur les territoires déficitaires.*

Indispensable pour faire face au changement climatique, le **dialogue territorial** s'est consolidé au sein des instances locales, telles que les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les démarches de partage de l'eau ou de préservation des zones humides. Ces espaces de concertation permettent de bâtir des stratégies adaptées aux spécificités locales et partagées par l'ensemble des acteurs. **80 projets de territoire pour la gestion de l'eau** sont déjà engagés dans les territoires, soit un avancement de près de 70 %.

La **préservation des habitats pour la biodiversité aquatique et humide** affiche également une belle progression. Actuellement, 60 % des territoires vulnérables disposent d'un plan stratégique pour leurs zones humides. Les **solutions fondées sur la nature gagnent du terrain**. Elles contribuent à garder de l'eau dans les milieux, tant en quantité qu'en qualité pour l'eau potable, tout en réduisant les risques d'inondations et en favorisant la biodiversité. Le comité de bassin a labellisé 16 opérations exemplaires dont 5 en 2026.

En matière de **prévention des risques d'inondation**, 58 % des territoires les plus impactés ont mis en place un programme d'action de prévention des inondations ou un programme d'étude préalable.

En revanche, la **réponse à l'assèchement des sols** reste un enjeu critique, tant en ville qu'en milieu agricole. Les efforts sur l'infiltration de l'eau dans les sols doivent s'amplifier pour préparer les territoires à des sécheresses encore plus intenses que celles que nous avons déjà connues. Les aides de l'agence de l'eau ont contribué à désimperméabiliser **162 hectares**, soit 16 % de l'objectif, à planter 256 kilomètres de haies, représentant 9 % de l'objectif.

540,5 millions d'euros depuis 2024 pour accompagner les territoires face au défi climatique

Grâce aux nouveaux leviers financiers de son **12^e programme d'intervention**, l'agence de l'eau ouvre aux maîtres d'ouvrage de nouvelles possibilités pour déployer des solutions d'adaptation aux effets du changement climatique. En 2025, **56 % de ses aides - soit 277,5 millions d'euros** - ont directement contribué à cette dynamique, dépassant ainsi l'objectif initial de 50 %.

Au total, depuis le lancement du plan de bassin en 2024, l'agence de l'eau a attribué 540,5 millions d'euros pour soutenir les projets des acteurs locaux.

*Chiffres 2025 issus des données des redevances de l'agence de l'eau



→ Agir partout, mais de façon ciblée selon les profils territoriaux

Dans le bassin Rhône-Méditerranée, les vulnérabilités climatiques sont différentes. Du nord au sud du bassin, en montagne ou sur le littoral méditerranéen, il existe des **solutions d'adaptation ciblées pour bâtir la résilience des territoires**. La Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) vise à préparer la France à un niveau de réchauffement de +4°C à l'horizon 2100.

Compte tenu de cette nouvelle référence commune, l'agence de l'eau a mis en exergue le caractère dominant de chaque profil de territoire et les leviers d'actions à mettre en place prioritairement.

Par exemple, au **nord du bassin**, les acteurs doivent anticiper des sécheresses renforcées qui fragilisent les cultures, les prairies et les zones humides.

Au sud, la diminution des débits d'étiage (les plus marqués du bassin) combinée au réchauffement des eaux, menacent la biodiversité humide et aquatique.

Sur le littoral, la baisse des précipitations et des débits, conjuguée à des risques de salinisation des terres, aquifères et zones humides aggravent la tension sur l'eau.

Enfin, **en montagne**, il s'agit d'apprendre à composer avec la fin de l'abondance neigeuse et le manque d'eau l'été qui fragilise particulièrement la biodiversité aquatique.

Chiffres clés à l'horizon 2100

Issus des données TRACC

Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique

Au nord du bassin

Un signal majeur d'**intensification des événements extrêmes (crues et étiages)** caractérisé par une baisse des débits estivaux (jusqu'à -28 %) et des précipitations estivales (jusqu'à -24 %), conjugué à une hausse des débits hivernaux (jusqu'à +20 %) et des précipitations hivernales (jusqu'à +28 %).

Le signal est moins marqué sur les crues pour les territoires rhodaniens.

Au sud du bassin

Un signal majeur de **diminution des débits d'étiage (jusqu'à -45%) - le plus marqué du bassin** - et une baisse des débits annuels et des précipitations estivales (jusqu'à -25 %).

Le signal est moins marqué sur les débits moyens et d'étiage (-20 à -25 %) des territoires rhodaniens

Des projections contrastées (hausse ou baisse) sur les débits hivernaux et les crues avec une tendance à la hausse des précipitations hivernales de +5 à +15 %.

Sur le littoral

Un signal majeur de **baisse des ressources en eau** résultant de la diminution des débits annuels, des débits d'étiages (jusqu'à -34 %) et des précipitations estivales (jusqu'à -33 %) ainsi que des débits hivernaux (jusqu'à -17 %).

En montagne

Un signal majeur d'**aggravation des étiages** : diminution des précipitations (jusqu'à -30 %) et des débits estivaux (jusqu'à -50 %).

L'étiage hivernal tend à disparaître avec une augmentation des débits d'hiver jusqu'à +58 %.

Les **précipitations hivernales sous forme de pluie augmentent** au dépend des précipitations neigeuses sous l'effet de l'augmentation de la température (jusqu'à +3°C).



A propos du comité de bassin Rhône-Méditerranée

Le comité de bassin est une assemblée de 165 membres nommés pour 6 ans, formée à 40 % d'élus des collectivités territoriales, à 20 % d'usagers non économiques (pêcheurs, associations de défense de l'environnement, consommateurs...) à 20% d'usagers économiques (agriculteurs, industriels...) et à 20% de représentants de l'Etat. Le comité de bassin débat des grands axes de la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques.

Son président est élu par les membres du comité de bassin, parmi les élus locaux ou les personnalités qualifiées. Le président actuel est Martial Saddier, président du département de Haute-Savoie et de la Commission locale de l'eau du bassin de l'Arve.

Les 2 vice-présidents sont élus également pour 3 ans par et parmi chacun des deux collèges des usagers non professionnels et professionnels.

A propos du préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes est également préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée. A ce titre, il anime et coordonne la politique de l'État en matière de police et de gestion des ressources en eau, pour garantir la cohérence des actions de l'État en ce domaine sur le territoire du bassin. Il anime et coordonne en outre la politique de l'État en matière d'évaluation et de gestion des risques inondation. Il veille à ce titre à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par les documents de planification du bassin, notamment à travers une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau. Il est appuyé dans ces fonctions par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) qui assure les fonctions de délégué de bassin et anime et coordonne à ce titre l'action des services déconcentrés de l'Etat intervenant dans le domaine de l'eau, et apporte conseil et assistance technique aux organismes de bassin.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse agit pour une gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau, la restauration et la préservation du bon état des eaux et des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité. Elle mobilise pour cela la connaissance ainsi que la fiscalité environnementale qu'elle redistribue sous forme d'aides aux projets pour l'eau portés par les collectivités, industriels, agriculteurs et associations. Elle inscrit ses actions dans le cadre de son 12^e programme « Sauvons l'eau 2025-2030 » doté de 520 M€/an.

Partenaire des territoires du quart sud-est de la France qu'elle accompagne dans leur transition écologique, l'agence de l'eau est constituée de 330 agents engagés. Elle agit en synergie avec un réseau d'acteurs composé d'élus, de l'administration, d'entreprises, d'agriculteurs, d'experts et d'associations qui sont représentés au sein de son conseil d'administration et des comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Valérie Santini 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes : Service de presse 04 72 61 60 14 pref-communication@rhone.gouv.fr

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : Maewa Assemat 06 30 26 06 25 maewa.assemat@developpement-durable.gouv.fr

Agence plus2sens :

Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Quentin Péchoux 06 65 48 67 77 quentin@plus2sens.com

